Soutenir et développer la mobilité des jeunes

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 11/10/2011

Saisine liée : LA MOBILITÉ DES JEUNES

Le 22 mars, le Premier ministre a sollicité l'avis du CESE sur la question de la mobilité des jeunes. Dans sa saisine, il demande au Conseil de se prononcer sur les perspectives de mobilité internationale, territoriale, sociale, culturelle ou professionnelle, de mieux identifier les bénéficiaires, mais aussi les facteurs incitatifs et les freins à la mobilité.

La saisine gouvernementale, initiée par Matignon, permet de mettre en avant l'importance pour les jeunes Français de prendre conscience et de pratiquer la mobilité à l'international. Encore faut-il pouvoir la maîtriser et la financer.

Au-delà de l'enjeu individuel qu'elle représente pour l'avenir de chacun, le développement de la mobilité des jeunes en Europe participerait de surcroît la construction d'un espace européen de la formation et de l'emploi, facilitant, par là même, l'émergence d'une citoyenneté européenne. La confrontation entre cultures développe en effet la capacité au « vivre ensemble ». Elle donne aussi l'occasion de porter un regard neuf sur le « chez soi ». En matière de dispositif européen, le programme Erasmus a beaucoup fait pour populariser la mobilité des parcours de formation auprès de nos étudiants. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : il ne s'adresse pas à tous, loin de là. Les autres dispositifs publics sont encore, eux aussi, trop souvent réservés aux seuls diplômés de l'enseignement supérieur. Et l'information des publics concernés reste insuffisante.

Qu'ils soient administratifs, financiers ou socioculturels, les freins à la mobilité sont encore très nombreux. Et pourtant, les faits sont là : plus la capacité d'adaptation est mobilisée tôt, plus elle sera rapide et efficace. Une politique menée dès le plus jeune âge est capitale pour « semer la graine » de la mobilité, qu'il s'agisse de l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues vivantes, des classes de découverte ou des voyages scolaires. Dans son projet d'avis, le CESE a souhaité faire des propositions afin de lever ces freins matériels, socioculturels et liés aux territoires. Il a aussi élaboré des propositions en matière de dispositifs tant européens que nationaux existants, qu'il s'agisse d'Erasmus, de Leonardo, du service civique, du volontariat international…

Le CESE met également l'accent sur les dispositifs régionaux, nombreux mais trop peu connus. Il propose que le gouvernement se fixe un objectif ambitieux de jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger au cours de leurs études. Il demande que l'on regroupe l'ensemble des informations sur la mobilité à travers un site Internet. Le CESE demande que le logement des jeunes devienne une priorité nationale et préconise des solutions pour le financement du permis de conduire et le développement de moyens de transports dans le respect du développement durable. Enfin, il souhaite un effort conséquent en faveur de l'apprentissage des langues et, au niveau européen, la création d'un statut d'étudiant ou de stagiaire, ainsi que d'un fonds de mobilité européen. Autant de moyens indispensables pour faire des jeunes Français des citoyens du monde.

© - copyright CESE - Mai 2024